

## **A** Pédophilie dans l'Eglise : qui sont les lanceurs d'alerte ?



Ils sont à l'origine de l'affaire Barbarin. Cette poignée de quadras, victimes d'agressions sexuelles dans leur enfance, fait bouger le clergé. Ce jeudi à Lyon, de nouvelles mesures entrent en vigueur contre les prêtres incriminés. Rencontre.

En pleine torpeur estivale, début août, le même message s'affiche sur leurs téléphones : "Dossier classé". C'est la douche froide. François Devaux, Alexandre Dussot et Bertrand Virieux, cofondateurs de l'association de victimes La Parole Libérée, sont sonnés. Quoi, la justice en reste là ? Le cardinal Barbarin, auquel ils reprochent d'avoir protégé le prêtre dont ils ont été victimes quand ils étaient enfants s'en sortirait comme cela ?

"Il semblait assez évident qu'avec toutes les preuves dont on dispose, on pouvait espérer une instruction plus poussée", souffle Alexandre Dussot, analyste financier de 42 ans.

Catholique pratiquant père de cinq enfants, il a découvert dans la presse, effaré, que le prêtre et fondateur du groupe de scouts Saint-Luc de la banlieue huppée de Sainte-

Foy-lès-Lyon, qui l'a – comme les autres – agressé dans les années 1980-1990, est toujours en activité. Il n'a donc pas été inquiété pendant toutes ces années, alors que sa hiérarchie, dont le cardinal Barbarin, avait été avertie. Cette impunité le bouleverse. En juin 2015, il porte plainte contre le prêtre.

## Un séisme

Bertrand Virieux, cardiologue de 44 ans, pensait lui aussi avoir été la seule victime. Sa femme, un soir de décembre 2015, découvre sur internet qu'il y a des plaintes contre le prêtre. Sous l'article, dans un commentaire, un certain François, chef d'entreprise de 36 ans, propose un regroupement de victimes. Les trois se rencontrent, décident de briser le silence. Et tant pis s'il doivent mettre leur blessure sur la place publique pour faire bouger l'Eglise. Ils créent La Parole Libérée. La presse suit. L'affaire provoque un séisme.

En banlieue de Lyon, dans la villa de Bertrand Virieux qui jouxte les établissements privés où sont scolarisés ses enfants, le téléphone ne cesse de sonner. Quelques malveillants, mais surtout des victimes, qui veulent, enfin, parler.

"On a fait comme on a pu avec les moyens du bord", résume sa femme, qui se trouve être psychologue spécialisée en victimologie.

Elle prend le relais pour écouter, conseiller. En quelques semaines, La Parole Libérée reçoit près de 70 témoignages d'autres victimes de Preynat. Et des dizaines d'autres concernant des religieux, mais pas seulement.

"On a été assez surpris de constater que beaucoup ont aujourd'hui entre 50 et 70 ans, certains ont attendu que leur conjoint ou leurs parents décèdent pour libérer leur parole", rapporte Pierre Fontanari, ancien scout du même groupe.

Avec lui, le prêtre n'avait eu qu'un geste, qu'il avait estimé déplacé et n'avait pas oublié. Quand il entend parler de l'affaire à la télévision, il se propose d'aider pour créer le site. L'enseignant-chercheur le cogère depuis le Midi de la France, où il vit. Claudette, 60 ans, a elle aussi vu les jeunes Lyonnais à la télé. Elle les a appelés.

"Pour la première fois, on m'a crue", livre-t-elle encore émue.

La Parole Libérée lui a donné la force, dit-elle, de porter plainte contre un prêtre qu'elle accuse d'abus quand elle était enfant. Deux jeunes hommes qui dénoncent les agressions sexuelles d'un prêtre lors d'un camp de vacances dans les Pyrénées-Atlantiques en 1993 ont même à leur tour créé une association, Notre parole aussi libérée.

## "Ça brasse beaucoup"

Face à l'ampleur que prend leur action, les trois lanceurs d'alerte s'organisent. Alexandre s'occupe plus particulièrement des relations avec l'Eglise, échange avec les prêtres qui ont eux aussi "envie d'en parler". Bertrand, à l'aise à l'oral, répond beaucoup aux médias, qui les contactent aussi de l'étranger. François le fait également, entre autres. Il faut aussi gérer le site, les réseaux sociaux... D'autres victimes renforcent les troupes. Comme Pierre-Emmanuel Germain-Thill, comptable de 36 ans. Il avait 8 ans quand le prêtre l'a agressé pour la première fois.

Lui aide l'association en racontant inlassablement son histoire aux médias, pour que "ceux de (sa) génération puissent avoir le courage de se libérer de ce poids et ne soient plus dans le déni et la peur".

N'empêche, admet-il, "ça brasse beaucoup". Pas facile de gérer la médiatisation à visage découvert de son statut de victime. De répéter en boucle les agressions. De remettre les pieds, pour les besoins d'un reportage ou d'une séance photo, dans l'imposante église de béton de la paroisse Saint-Luc, tant d'années si soigneusement évitées. Il faut aussi gérer l'entourage. Le plus souvent d'un indéfectible soutien, mais pas toujours. Dénoncer un curé, mettre en cause un cardinal, secouer l'Eglise, ça dérange. Des amis de longue date prennent leurs distances.

## "Tu te tais"

Bertrand ne parle plus à ses parents, fâchés. Laurent Duverger, 47 ans, non plus. Il avait essayé une première fois d'en parler à sa mère, en 1990. N'avait reçu qu'un glacial "tu te tais". Il s'est effectivement tu, jusqu'à ce que l'association, qui essayait de retrouver d'autres victimes, l'appelle. "Sur le moment, j'ai failli raccrocher", avoue-t-il. Et puis non, c'est le moment de parler. Il décide de balancer.

"C'était la première fois que je m'exposais vraiment. Aujourd'hui je me sens libéré", livre-t-il.

S'il est toujours croyant, il "ne met plus les pieds dans une église".

En juin, le secrétariat d'Etat à l'Aide aux victimes a reçu le trio. Une "forme de reconnaissance", souligne Bertrand Virieux. Quand ils l'ont créée, aucun ne pouvait présager que La Parole Libérée porterait si bien son nom. Pari réussi. "On a fait notre devoir, peut-être même un peu plus", lâche François Devaux.

Il dit désormais "ressentir une protection bienveillante d'une partie de la société, une prise de conscience susceptible d'aider d'autres victimes à faire ce chemin".

Mais s'interroge quant à la réelle prise de conscience de la problématique par l'Eglise elle-même. Quand l'affaire a éclaté, des officiels ont essayé de minimiser, d'esquiver, quand ils n'ont franchement pas dérapé. L'évêque chargé alors de la lutte contre la pédophilie a hésité à qualifier celle-ci de "péché". Le cardinal Barbarin a soufflé que "grâce à Dieu les faits sont prescrits"...

## Mesures de "bon sens"

Face au déferlement médiatique, la Conférence des Evêques de France a dû annoncer des mesures : gestion des cas anciens, mise en place de cellules d'écoute, adresse mail, site dédié, commission d'expertise indépendante,... "Des mesurette cosmétiques", critique La Parole Libérée. A Lyon, le 1er septembre, les mesures fermes promises entrent en vigueur :

"Tout prêtre ayant commis des faits d'agression sexuelle sur mineur, quelles que soient la date des faits et la date de leur découverte, se verra écarté définitivement de tout ministère."

"Du bon sens, ça semble bien sur le papier", commente Alexandre Dussot, qui s'interroge néanmoins. Le diocèse annonce qu'il relève quatre prêtres de leur ministère, mais refuse de dire de qui il s'agit.

"Et puis qu'entend-on vraiment par 'relever' ? Ce n'est pas clair", s'agace le Lyonnais.

Quant au collège d'experts également mis en place, ses décisions restent dans les mains de l'évêque. "Juge et partie, lâche le jeune homme, l'instance n'est pas du tout indépendante."

## Recours judiciaire ?

L'instruction en cours contre le père Preynat ne suffit pas à Bertrand, Alexandre, François et ceux qui les ont rejoints. L'association veut que soit reconnue la responsabilité de la hiérarchie. Après le classement sans suite de l'enquête visant le cardinal, ils réfléchissent à un recours judiciaire.

"Combien de temps les citoyens français vont-ils accepter que des prêtres pédophiles soient en lien avec des enfants ? Ce que l'on souhaite avant tout, c'est que ce système s'arrête", résume François Devaux.

Son regard s'obscurcit. Les doutes subsistent.

## Céline Rastello